
CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE 1957-1958

Service des Commissions.

BULLETIN DES COMMISSIONS

FINANCES

Judi 8 novembre 1957. — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — La commission a procédé à l'audition de M. le Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan sur le projet de loi n° 17 (session 1957-1958) tendant à approuver une convention conclue entre le Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan et le Gouverneur de la Banque de France. Après l'exposé du Ministre, qui a montré l'impérieuse nécessité des avances de la Banque de France pour permettre dans les prochains mois d'opérer un redressement financier, différents orateurs sont intervenus, notamment: MM. Roubert, président, Walker, Fléchet, Berthoin, Laffargue et Chapalain.

La commission a ensuite, après avoir entendu les observations de MM. Coudé du Foresto, Alric et Laffargue, adopté le projet de loi et désigné M. Walker, rapporteur.

JUSTICE ET LEGISLATION CIVILE, CRIMINELLE ET COMMERCIALE

Jeudi 7 novembre 1957. — *Présidence de M. Georges Pernot, président.* — La commission a désigné M. Marcel Molle à l'effet de participer avec voix consultative aux travaux de la commission des Finances (art. 26 du Règlement).

Ont été nommés rapporteurs :

— M. Marcihaçy :

1° De la proposition de loi (n° 970, session 1956-1957), de M. Durand-Réville, tendant à la prorogation des délais impartis par la loi n° 53-1244 du 17 décembre 1953, relative aux forclusions encourues du fait des grèves survenues au mois d'août 1953 ;

2° Du projet de loi (n° 993, session 1956-1957), adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier l'article 434 du Code rural.

— M. Jozeau-Marigné, de la proposition de loi (n° 972, session 1956-1957), adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier la loi n° 49-1096 du 2 août 1949 relative aux baux à loyer de locaux ou d'immeubles à usage industriel ou commercial détruits par suite d'actes de guerre ;

— M. Namy, du projet de loi (n° 987, session 1956-1957), adopté par l'Assemblée Nationale, relatif, d'une part, aux actes de l'état civil dressés par l'autorité militaire et à la rectification de certains actes de l'état civil, d'autre part, au mariage sans comparution personnelle des personnes participant au maintien de l'ordre hors de France métropolitaine ;

— M. Jean Geoffroy, de la proposition de loi (n° 988, session 1956-1957), adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à abroger la loi n° 55-1391 du 24 octobre 1955 complétant l'article 55 du Code civil ;

— M. Carcassonne, de la proposition de loi (n° 3, session 1957-1958), de M. Biatarana, tendant à modifier l'article 3 de la loi n° 56-1221 du 1^{er} décembre 1956 fixant le statut des officiers de réserve de l'armée de terre

Enfin, M. Delalande a été désigné comme rapporteur pour avis de la proposition de loi (n° 974, session 1956-1957), adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à compléter l'article 64 du Livre 1^{er} du Code du travail sur la saisie-arrêt des traitements et salaires, dont la Commission du Travail est saisie au fond.

MOYENS DE COMMUNICATION, TRANSPORTS ET TOURISME

Jeudi 7 novembre 1957. — *Présidence de M. Jean Bertaud, président.* — Le président a fait un compte rendu très complet de la mission effectuée, du 16 au 30 septembre 1957, par une délégation de la commission en Europe centrale et septentrionale.

Cette délégation, composée de MM. Beaujannot, Carcassonne, Cerneau, Dupic, Verdeille et du président, avait choisi de faire escale dans des villes constituant des nœuds de trafic particulièrement importants : en Suisse, Bâle ; en Allemagne, Munich, Nuremberg et Hambourg ; en Autriche, Vienne ; en Pologne, Varsovie ; au Danemark, Copenhague.

Ensuite, le président a donné connaissance d'une lettre de M. Marius Moutet relative aux recommandations 102 et 103 du Conseil de l'Europe demandant la création d'une conférence européenne des Ministres des Postes et Télécommunications et M. de Menditte a été chargé de présenter une résolution sur ce sujet.

Enfin, le président a rappelé à ses collègues qu'ils l'avaient désigné comme rapporteur du projet de loi (n° 964, session ordinaire 1956-1957) relatif à la ratification de la Convention franco-suisse concernant l'aérodrome de Genève-Cointrin, projet dont le délai d'examen expire le 6 janvier 1958.